



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

RM/vg

Commission du Développement durable

Procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2011 (09h00)

ORDRE DU JOUR :

1. 6285 Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République fédérale d'Allemagne relative au renouvellement et à l'entretien du pont frontalier sur la Moselle entre Wellen et Grevenmacher, signée à Grevenmacher, le 21 octobre 2010
- Rapporteur : Monsieur Lucien Clement
- Examen du projet de loi et de l'avis du Conseil d'Etat
2. 6331 Débat sur le financement des grands projets d'infrastructure réalisés par l'Etat
- Rapporteur : Monsieur Fernand Boden
- Continuation de la présentation des projets
3. 6288 Projet de loi relative à la gestion des déchets, et modifiant
 1. la loi du 25 mars 2005 relative au fonctionnement et au financement de l'action SuperDrecksKëscht ;
 2. la loi du 19 décembre 2008 a) relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs b) modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets
- Rapporteur : Monsieur Marcel Oberweis
- Continuation de l'examen des articles du projet de loi
4. Prise de décision au sujet des motions figurant au rôle des affaires de la Commission
5. Divers

*

Présents : M. Eugène Berger, M. Fernand Boden, Mme Anne Brasseur, M. Lucien Clement, M. Fernand Diederich, M. Fernand Etgen, Mme Marie-Josée Frank, M. Camille Gira, Mme Josée Lorsché, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Ben Scheuer, M. Marc Spautz,

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

M. Marco Schank, Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,

M. Serge Less, M. Robert Schmit, de l'Administration de l'Environnement,

M. René Biwer, M. Guy Toussin, de l'Administration des Ponts et Chaussées,

M. Jean-Marie Franziskus, de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois (CFL),

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusée : Mme Lydia Mutsch

*

Présidence : M. Fernand Boden, Président de la Commission

*

1. 6285 Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République fédérale d'Allemagne relative au renouvellement et à l'entretien du pont frontalier sur la Moselle entre Wellen et Grevenmacher, signée à Grevenmacher, le 21 octobre 2010

Monsieur le Rapporteur présente succinctement le projet de loi sous rubrique, pour les détails duquel il est prié de se référer au document parlementaire afférent ainsi qu'aux schémas repris en annexe 1 du présent procès-verbal.

En bref, le projet de loi a pour objet d'approuver la convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'Allemagne relative au renouvellement et à l'entretien du pont frontalier sur la Moselle entre Wellen et Grevenmacher. La convention a été nécessaire pour régler notamment les modalités relatives à la reconstruction d'un pont se situant non seulement sur territoire luxembourgeois et allemand, mais aussi dans un territoire sous souveraineté commune. Les frais de construction du pont répartis entre les deux Etats contractants proportionnellement à la longueur de parties du pont se trouvant sur les territoires respectifs sous souveraineté exclusive plus la moitié de la longueur du pont se trouvant sur le territoire sous souveraineté commune. La durée des travaux est estimée à deux ans. La dépense totale est estimée à 17 millions d'euros, dont environ deux tiers incombent à l'Etat luxembourgeois. La convention prévoit de même que le Luxembourg assurera l'entretien et la surveillance du futur pont.

Dans son avis du 15 juillet 2011, le Conseil d'Etat s'interroge si le choix d'un endroit pour construire le pont en dehors du bâti urbain n'aurait pas pu garantir une meilleure fluidité du trafic transfrontalier tout en apaisant la circulation à l'intérieur de Grevenmacher.

En ce qui concerne l'intitulé du projet, la Haute Corporation se demande si le terme « renouvellement » ne devrait pas être remplacé par le terme « reconstruction », voire même « construction ». La commission parlementaire décide de maintenir l'intitulé initial, car il est le pendant de la formulation utilisée dans la version allemande de la convention.

L'article unique n'appelle pas d'observation de la part du Conseil d'Etat.

La commission parlementaire charge Monsieur le Rapporteur de préparer son projet de rapport, en vue de sa présentation au cours de la réunion du 6 octobre prochain.

2. 6331 Débat sur le financement des grands projets d'infrastructure réalisés par l'Etat

Les membres de la Commission poursuivent l'examen des nouveaux projets d'infrastructure à soumettre à l'approbation de la Chambre.

Le représentant de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois commente les projets du Fonds du Rail, qui sont détaillés dans le document repris en annexe 2 du présent procès-verbal.

1) Point d'arrêt Differdange - mise en conformité des quais à voyageurs, du souterrain avec escaliers et ascenseurs

Suite à l'exposé des représentants gouvernementaux et à une question afférente, il est précisé que le parking qui sera construit à proximité de l'arrêt ferroviaire sera un parking à étages qui comprendra quatre niveaux et sera divisé en deux unités distinctes : la première sera un parking-relais destiné aux usagers des transports en commun et géré par le Fonds du Rail (besoins estimés à quelque 500 places) ; la seconde sera un parking qui appartiendra et sera commercialisé par la Ville de Differdange (besoins estimés à quelque 300 à 400 places).

2) Modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen - deuxième phase : renouvellement des installations de traction électrique

Outre les explications annexées, Monsieur le Ministre précise que la modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen sera réalisée en trois phases. La première de ces trois phases, à savoir le renouvellement des postes directeurs de la ligne fait l'objet d'un projet de loi qui sera déposé à la Chambre dans les prochains jours. Le projet sous rubrique correspond à la deuxième phase de modernisation.

Suite à une question afférente, il est encore signalé que les travaux comprennent notamment la réélectrification de la ligne en vue d'un basculement du 3 kV DC vers le 25 kV AC.

3) Création d'un point d'échange à Hollerich

Le projet sous rubrique, tel que détaillé en annexe 2, est un projet nouveau qui n'a pas encore été présenté au grand public et dont le principal avantage sera de décharger massivement la gare centrale. Monsieur le Ministre donne à considérer que, suite au report du projet « Gare périphérique de Cessange » pour des raisons économiques, ce nouveau concept d'exploitation permet de mettre en œuvre une solution tout aussi satisfaisante sur le moyen terme, pour un budget sensiblement moins élevé. En outre, il s'intègre parfaitement dans les planifications du développement du quartier pour les prochaines décennies.

De l'avis de certains membres de la Commission, le choix de l'emplacement de ce projet n'est pas judicieux, car il se situe à une trop grande distance du campus scolaire *Geesseknäppchen* et que, partant, les élèves renonceront à parcourir cette distance à pied. A cette critique, Monsieur le Ministre répond en premier lieu que la distance à parcourir ne dépasse pas 700 mètres et que le trajet piétonnier sera entièrement sécurisé. En outre, il informe qu'il est prévu de construire une gare routière à côté du bâtiment des Assurances sociales, afin d'établir la liaison entre la gare de Hollerich et le campus en autobus.

Suite à une question afférente, les responsables gouvernementaux annoncent vouloir profiter de ces travaux pour revaloriser et réhabiliter totalement le quartier des environs du Musée de la Déportation. Un concept d'ensemble en vue du réaménagement complet et rapide du quartier sera introduit.

4) Raccordement ferroviaire Kirchberg, nouvel arrêt « Pont Rouge »

Après une rapide présentation du projet dont les détails se trouvent en annexe 2, Monsieur le Ministre rappelle que la construction d'une gare sous le pont Grande-Duchesse Charlotte a été officiellement annoncée au grand public il y a quelques jours. Il est d'avis que ce projet constituera une importante plus-value pour le quartier du Pfaffenthal.

Suite à une question afférente, il est précisé que des discussions ont été menées, à la fois avec le Service des sites et monuments nationaux en vue de la sauvegarde du quartier en tant que patrimoine mondial de l'UNESCO, et avec le Département de l'Environnement en vue de minimiser l'impact de la future construction sur l'environnement.

5) Gare de Bettembourg : renouvellement et modernisation des installations de signalisation et de télécommunications

La nouvelle ligne ferroviaire à deux voies entre Luxembourg et Bettembourg étant devenue prioritaire, il devient nécessaire de renouveler l'intégralité des installations de signalisation et de télécommunications de la gare de Bettembourg. Les explications des responsables gouvernementaux relatives à ce projet (voir annexe 2) ne soulèvent pas de commentaires de la part des membres de la Commission du Développement durable

*

Les représentants de l'Administration des Ponts et Chaussées présentent le document repris en annexe 3 du présent procès-verbal, lequel retrace le suivi des projets du Fonds des Routes soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2006. La présentation soulève les commentaires suivants :

- suite à une question afférente, il est précisé que la procédure 97/11 a été instaurée par la directive européenne 97/11/CE du 3 mars 1997 modifiant la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement, et transposée en droit luxembourgeois par deux lois datant respectivement du 2007¹ et 2009². Il faut savoir que certains projets, plus anciens, doivent se conformer à la procédure mise en place par la loi de 2007, et non par celle de 2009, car ladite procédure était déjà entamée lors du vote de la loi de 2009 ;
- le projet d'aménagement d'une station-service sur l'Autoroute A13 est encore en discussion avec les responsables des communes potentiellement concernées par la construction. Monsieur le Ministre est d'avis que ce projet déchargera l'aire de Schengen, très saturée. Certains membres de la commission parlementaire pointent du doigt le problème de la multitude de camions qui quittent l'autoroute afin de faire le plein d'essence dans les localités avoisinantes et qui, par conséquent, engendrent d'importantes nuisances dans ces localités ; ils sont d'avis que ce problème ne serait pas résolu par la construction d'une station supplémentaire sur l'autoroute ;

¹ Loi du 13 mars 2007 portant 1. transposition en droit luxembourgeois en matière d'infrastructures de transport de la directive 97/11/CE du Conseil du 3 mars 1997 modifiant la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement 2. modification de la loi du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes, telle que modifiée 3. modification de la loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire, telle que modifiée (document parlementaire 5198)

² Loi du 29 mai 2009 portant 1. transposition en droit luxembourgeois en matière d'infrastructures de transport de la directive 97/11/CE du Conseil du 3 mars 1997 modifiant la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement 2. modification de la loi du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement 3. modification de la loi du 19 janvier 2004 sur la protection de la nature et des ressources naturelles (document parlementaire 6008)

- un membre de la Commission critique la gestion du projet de construction du contournement de Bascharage et de Dippach et se demande si le découpage de l'étude d'impact en plusieurs phases est conforme à la directive 97/11/CE ; il estime qu'une seule et unique étude d'impact aurait l'avantage de mieux évaluer les incidences de ce futur contournement sur l'environnement naturel et humain. Monsieur le Ministre explique qu'il est techniquement très difficile de faire une étude d'impact globale, car les deux projets se trouvent dans des phases d'avancement très différentes. Il informe en outre que les études sur le tracé ont été totalement remises sur le métier, qu'elles seront terminées au cours de l'année et qu'il faudra alors prendre une décision quant au tracé définitif des deux contournements.

Suite à une question afférente, il est procédé à un bref échange de vues relatif au concept de mobilité *Uelzechtdall*. Ce concept de mobilité est en cours d'élaboration et les résultats d'une étude y relative seront connus dans le courant de l'année 2012. Le concept a pour objet de réduire la part du trafic individuel motorisé en faveur des transports en commun et de la mobilité douce. Les responsables du Ministère donnent à considérer que, d'une part, l'ouverture prochaine de la Route du Nord et, d'autre part, le futur point d'arrêt ferroviaire « Pont rouge » auront des conséquences importantes sur le trafic dans la vallée de l'Alzette. Par ailleurs, il est fait état d'un projet de route reliant la zone industrielle de Steinsel à la localité de Bridel pour désengorger la montée vers Bridel, très dangereuse.

Dans le même contexte, il est porté à la connaissance des membres de la Commission qu'un nouveau projet de loi relatif à la Route du Nord devrait être déposé dans les prochains mois, afin de requérir une augmentation de crédit.

*

Le représentant de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois présente le document repris en annexe 4 du présent procès-verbal, lequel retrace le suivi des projets du Fonds du Rail soumis à l'approbation de la Chambre des Députés depuis 2006. La présentation se poursuit jusqu'au projet n°15 et soulève les commentaires suivants :

- Monsieur le Ministre rappelle que, suite à la crise économique, plusieurs projets ont été suspendus (ex : ligne ferroviaire à deux voies entre Luxembourg et Esch-sur-Alzette) ; d'autres ont été remplacés par des projets moins ambitieux (ex : le projet de construction de la gare périphérique de Cessange a été remplacé par la création d'un point d'échange Hollerich) ;
- le projet de loi relatif à la construction de la nouvelle ligne ferroviaire Bettembourg-Luxembourg (projet n°4) ne sera pas déposé avant la fin de l'année 2013 ; la construction de la ligne pourrait être entamée au cours de l'année 2014. Le tracé de la ligne étant relativement long, de nombreuses discussions concernant les emprises et les mesures compensatoires devront être menées à terme avant la concrétisation de la construction ;
- pour ce qui est du projet n°5 (gare périphérique de Howald), la loi du 17 décembre 2010 modifiant la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire permettra le début des travaux au cours de l'année 2012 ;
- le projet n°9 (tram léger) est en phase de planification ; l'emplacement du futur centre de remisage pose notamment quelques problèmes au vu de son impact environnemental potentiellement négatif. Monsieur le Ministre informe qu'un projet complet sera présenté au cours de la session 2011-2012 et qu'un projet de loi pourrait être déposé à la Chambre en 2013.

- Le projet n°12 sera, comme déjà mentionné ci-avant subdivisé en trois phases successives. Pour ce qui est de la première phase, le projet de loi vient d'être adopté par le Conseil de Gouvernement et sera déposé prochainement à la Chambre. A la demande de la Commission, le Gouvernement s'engage à déposer un projet pour chacune des trois phases, quand bien même les dépenses totales resteraient en deçà du seuil de 40 millions d'euros fixé à l'article 80 de la loi du 29 mai 2009 portant modification de l'article 80 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat.

3. 6288 Projet de loi relative à la gestion des déchets, et modifiant
1. la loi du 25 mars 2005 relative au fonctionnement et au financement de l'action SuperDrecksKëscht ;
2. la loi du 19 décembre 2008 a) relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs b) modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets

Ce point n'a pas été abordé.

4. Prise de décision au sujet des motions figurant au rôle des affaires de la Commission

Ce point n'a pas été abordé.

Luxembourg, le 3 octobre 2011

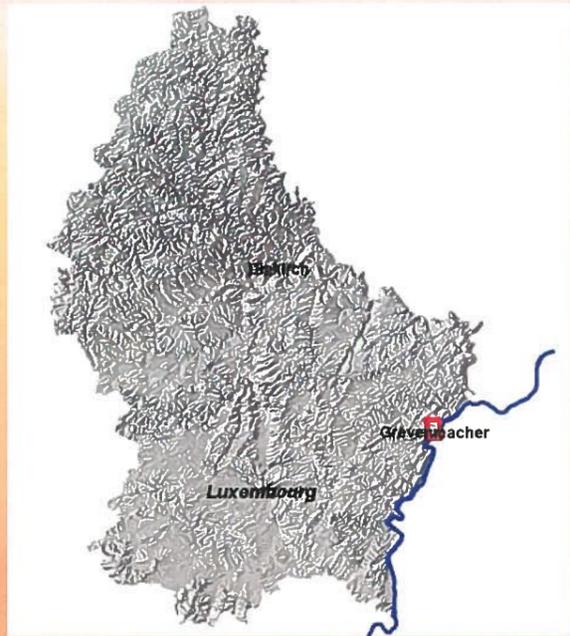
La secrétaire,
Rachel Moris

Le Président,
Fernand Boden

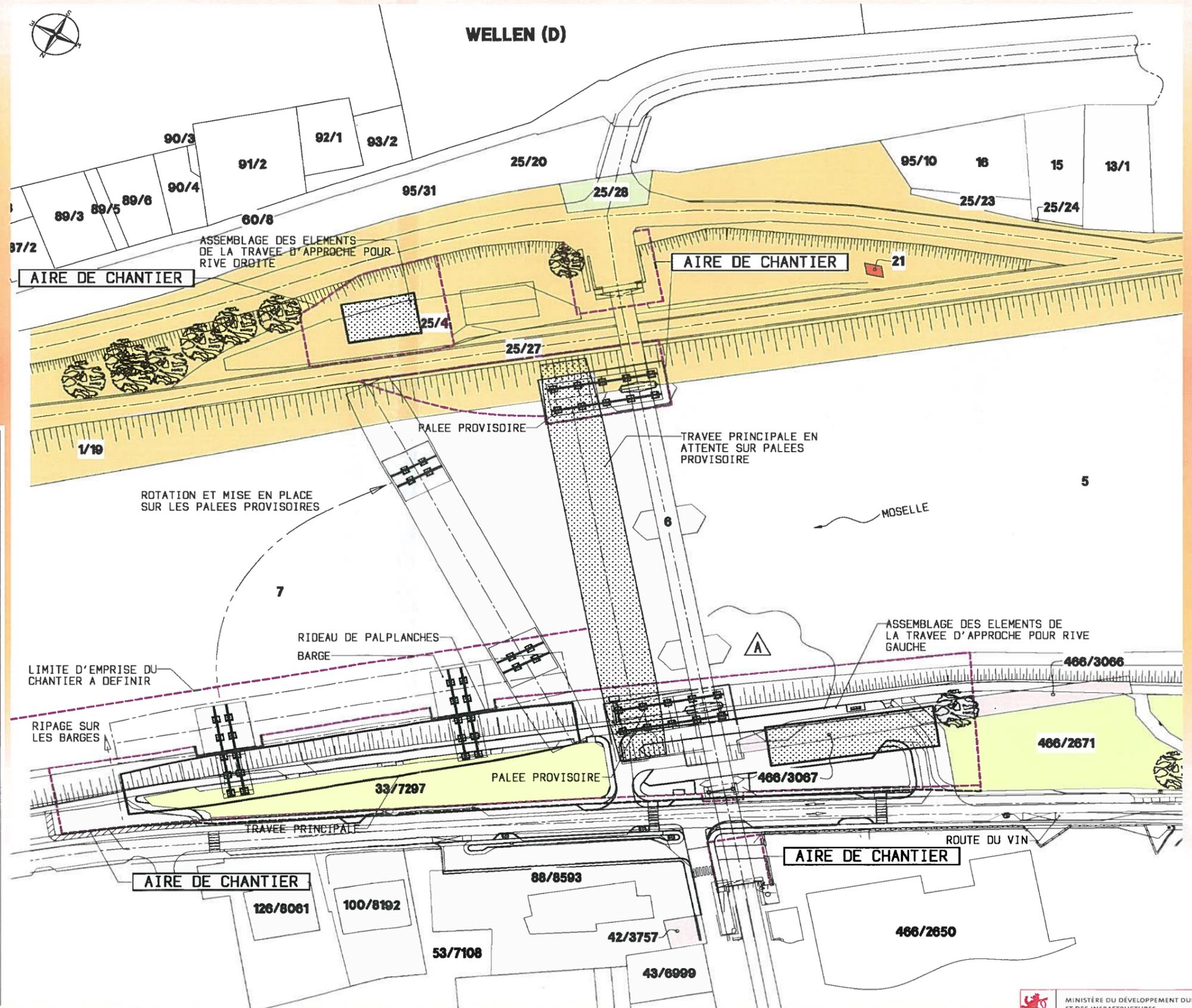
RECONSTRUCTION DE L'OA 401 GREVENMACHER-WELLEN

NOUVEAU PROJET

Localisation de l'ouvrage



Phasage du chantier

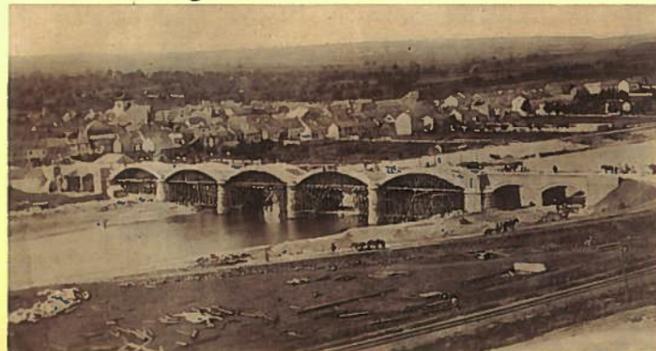


150 75 0 150 mètres

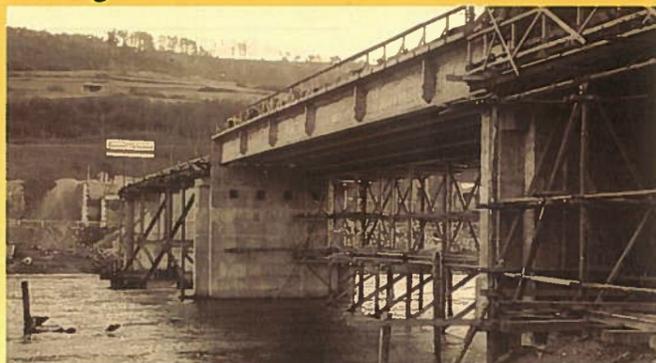
RECONSTRUCTION DE L'OA 401 GREVENMACHER-WELLEN

HISTORIQUE

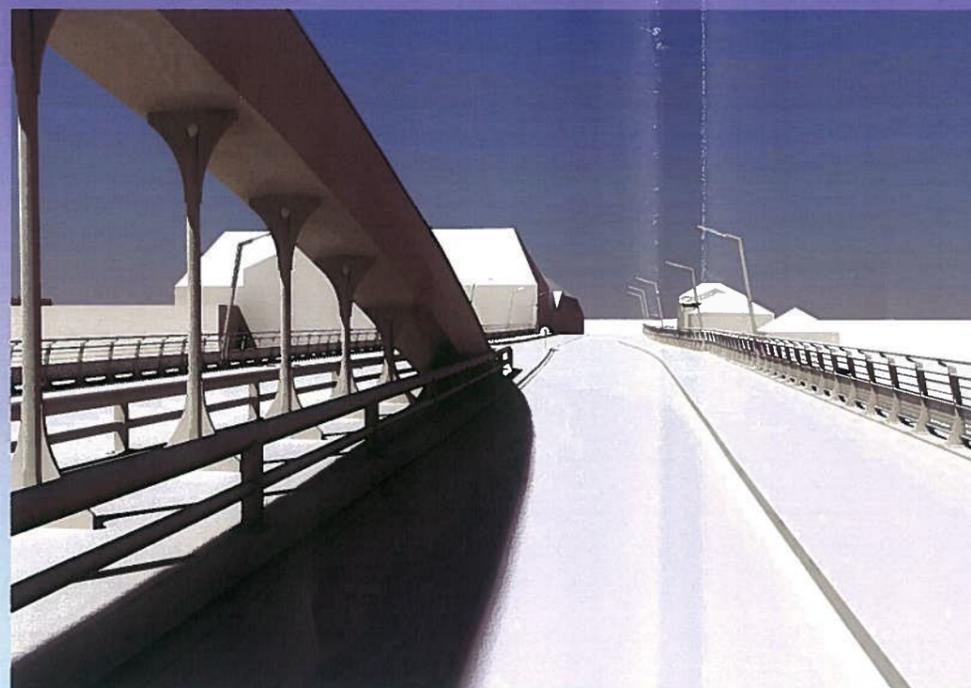
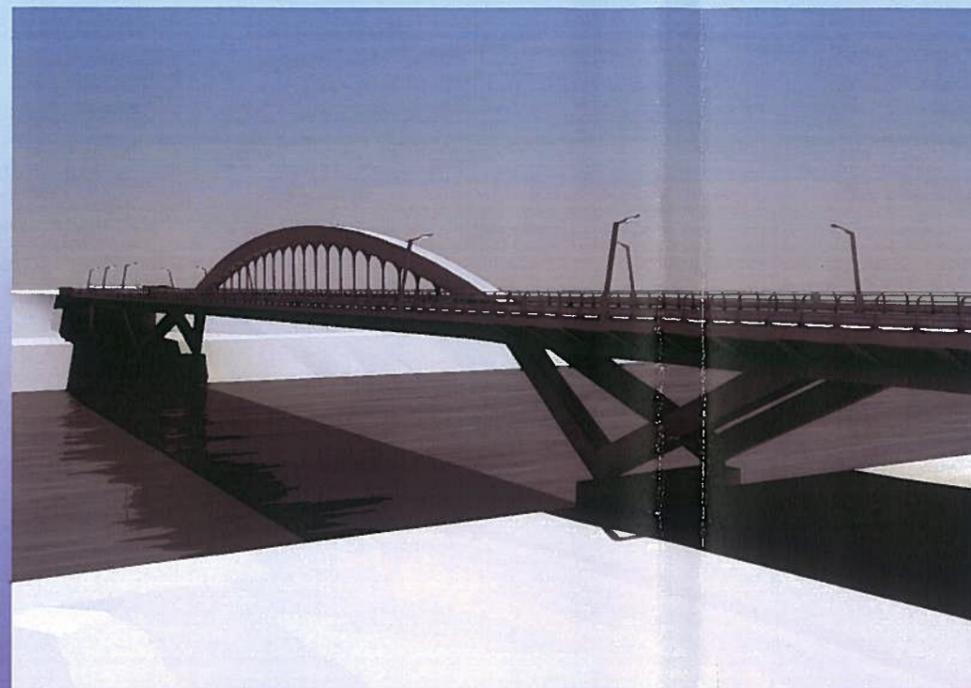
Ancien ouvrage



Ouvrage actuel



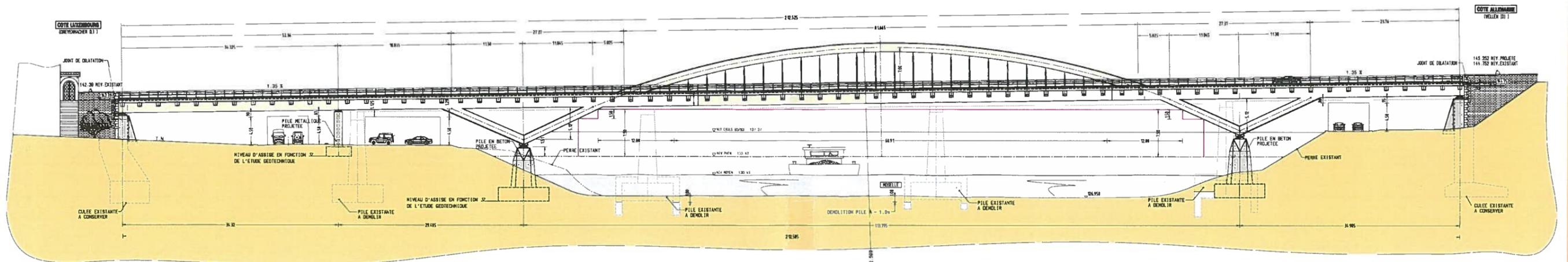
SIMULATION



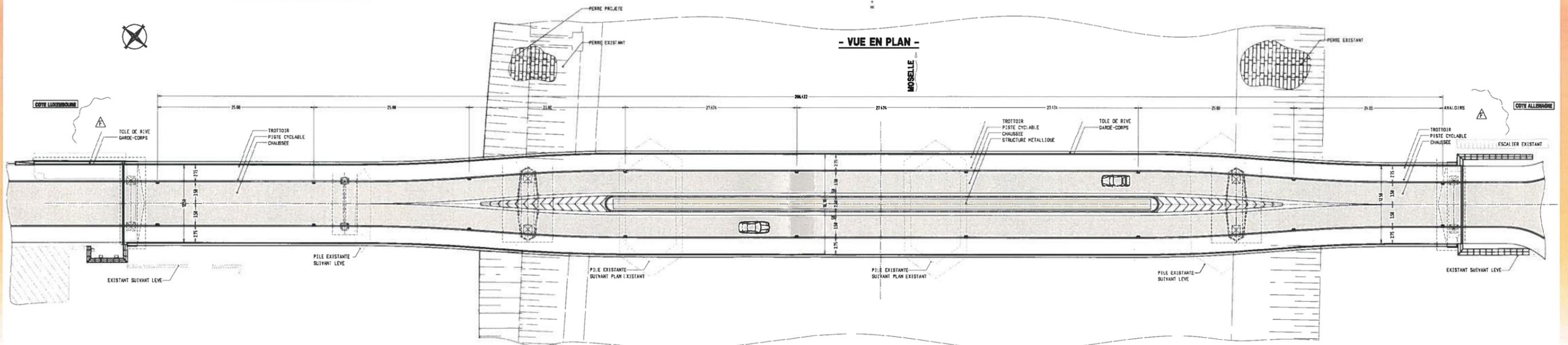
RECONSTRUCTION DE L'OA 401 GREVENMACHER-WELLEN

NOUVEAU PROJET

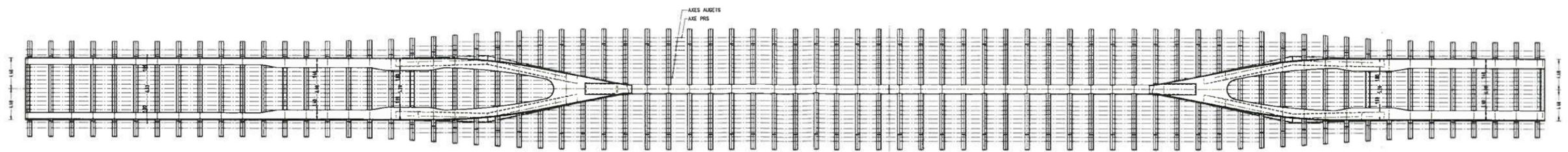
- ELEVATION -



- VUE EN PLAN -



- VUE EN PLAN STRUCTURE METALLIQUE -



ANNEXE 2

1. Point d'arrêt Differdange.

Mise en conformité des quais à voyageurs, du souterrain avec escaliers et ascenseurs.

Dans le cadre du projet de réaménagement de l'entrée en Ville de Differdange, d'importants travaux et modifications aux abords immédiats de l'arrêt ferroviaire de Differdange sont prévus conjointement par l'Administration communale de Differdange et par l'Administration des Ponts et Chaussées, comprenant notamment :

- l'urbanisation de l'ancienne friche industrielle « Plateau Funiculaire », qui prévoit entre autre la construction d'un centre commercial et d'un lycée ;
- le réaménagement des voiries routières et piétonnes de l'entrée en Ville. Avec l'extension du centre urbain vers l'est, il est prévu de créer un axe piéton performant sous la ligne ferroviaire qui sépare les différents quartiers de la Ville ;
- la mise en valeur avec construction de logements et surfaces commerciales aux abords du domaine ferroviaire ;
- la construction d'un parking en ouvrage à proximité de l'arrêt ferroviaire.

Au vu de ces importants projets qui ont une incidence directe sur le fonctionnement et l'utilisation de l'arrêt de Differdange, et vu que l'infrastructure actuelle de celui-ci est obsolète car non-conforme aux critères d'accessibilité et de confort, il a été retenu de reconstruire cet arrêt.

Le projet comporte par conséquent :

- Un réaménagement complet des infrastructures de l'arrêt ferroviaire en tenant compte des flux de voyageurs actuels et de ceux générés par les projets précités en cours de réalisation ou à l'étude ;
- Une mise en conformité des quais et de leurs accès concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Sont notamment prévus la construction d'accès par ascenseurs, escaliers fixes et rampes à pas d'âne ;
- Une mise à niveau des critères de confort offerts à la clientèle ferroviaire comprenant la mise en place d'abris, de sièges, d'un éclairage performant, d'une sonorisation, d'une information aux voyageurs, etc. ;
- Une reconstruction du passage inférieur routier enjambant la rue Emile Mark. L'ouvrage existant qui comporte des tabliers supportant les voies ferrées et deux tabliers servant de quais à voyageurs date de 1872 et a subi des travaux sommaires de modernisation (remplacement tabliers) en 1992. Comme une expertise détaillée du pont a mis en évidence l'état non-satisfaisant de l'ouvrage, il a été retenu de procéder à sa reconstruction.

Le coût du projet de mise en conformité du point d'arrêt Differdange est estimé à l'actuel niveau d'études APS à **16 000 000,- €**.

Cette estimation ne tient pas compte des frais liés à une éventuelle contamination des sols du site. Les frais relatifs aux mesures de protection contre le bruit (murs antibruit) seront imputés sur un crédit spécifique.

2. Modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen. 2^e phase : Renouvellement des installations de traction électrique.

Dans le cadre du projet « Eurocaprail », la Chambre des Députés avait donné son accord de principe par voie de motion lors du débat d'orientation du 19.12.2006 pour le projet « Optimisation de la ligne Luxembourg – Kleinbettingen. Modernisation et renouvellement des infrastructures de la ligne et redressement des courbes. » .

L'analyse de la situation économique et financière du pays en début d'année 2010 par le Gouvernement s'est soldée par une redéfinition du planning de mise en œuvre des grands projets à réaliser.

Ainsi il a été décidé, entre autres, d'étaler les dépenses du projet « Eurocaprail » sur une période allongée, de sorte qu'il est proposé de réaliser ce projet en plusieurs phases.

En date du 21 octobre 2010 la Chambre des Députés a prononcé son accord de principe par voie de motion pour la réalisation de la 1^{ère} phase, à savoir le renouvellement des postes directeurs de la ligne en question. Le dossier APD (avant-projet détaillé) relatif à cette 1^{ère} phase a été transmise au MDDI en vue de l'approbation par le législateur.

Le présent projet a pour objet la 2^e phase de la modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen et concerne l'exécution de travaux de modification aux installations de traction électrique en vue du basculement de la tension 3 kV courant continu vers la tension 25 kV 50 Hz, utilisée sur le reste du réseau.

Les installations de traction électrique actuellement en place (3 kV courant continu) datent de l'année 1956 et ont atteint leur limite d'âge. Leur modernisation s'avère indispensable vu l'état vétuste de ces installations.

De plus, la sous-station 65 kV / 3 kV à Hollerich, mise en service en 1957, ne peut plus garantir une alimentation stable et fiable appropriée au trafic ferroviaire d'aujourd'hui.

Dans le but

- d'éviter une pénurie en matériel de réserve surtout au niveau de la sous-station,
- de réduire le nombre d'incidents aux installations de traction électrique,
- d'augmenter la fiabilité et la disponibilité des installations de traction électrique,
- de favoriser l'interopérabilité du système ferroviaire transeuropéen conventionnel,
- d'exploiter la ligne ferroviaire Luxembourg – Kleinbettingen en 25 kV 50 Hz à partir de 2016,
- de supprimer le facteur de risque et de surcoût vu l'existence de 2 types de composants (3 kV et 25 kV) sur un réseau de taille limitée,

un remplacement des installations de traction électrique s'impose dans les meilleurs délais.

Le projet de renouvellement et de modernisation prévoit la réélectrification de la ligne en 25 kV 50 Hz, ce qui nécessite

- le remplacement des supports caténaux,

- le remplacement de la caténaire,
- le remplacement des appareils d'interruption,
- l'aménagement de 2 groupes de traction 65/25 kV 50 Hz / 10 MVA dans le poste de transformation 220/65/20 kV de CREOS à Bertrange,
- l'adaptation du circuit de retour de traction électrique et
- l'adaptation du circuit de protection.

Le coût du projet à l'actuel niveau d'études APS est estimé à **36 420 000,- €**.

3. Création d'un point d'échange à Hollerich.

Il est prévu d'aménager au point de convergence des lignes vers Kleinbettingen et vers Pétange ainsi que de la nouvelle ligne Luxembourg Esch/Alzette une nouvelle gare, à savoir la gare périphérique de Cessange.

Or, suite à l'analyse de la situation économique et financière du pays en 2010 par le Gouvernement, il a été décidé, entre autres, de reporter le projet de construction de cette gare périphérique et de le remplacer à court terme par la création d'un point d'échange à Hollerich.

Ce nouveau projet comprendra l'aménagement en Gare de Hollerich de deux quais à voyageurs sur la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen ainsi que le raccordement au souterrain à voyageurs existant, avec la mise en conformité de l'arrêt existant.

Le point d'échange comportera également une gare routière.

Le coût du projet à l'actuel niveau de concept général est estimé à **25 342 000,- €**.

4. Raccordement ferroviaire Kirchberg. Nouvel arrêt « Pont Rouge ».

Le nouvel arrêt projeté sur la ligne du Nord aux abords du Pont G-D Charlotte présentera un pôle d'échange entre le train et le tram. Le concept comprend la construction d'un nouvel arrêt sous le Pont G-D Charlotte ainsi que la desserte de celui-ci par 6 trains par heure et par sens. Cette cadence de 10 minutes permet d'assurer un raccordement attractif du Kirchberg. Il est envisagé de desservir l'arrêt par au moins un train direct par heure pour toutes les directions (Thionville, Esch/Alzette, Pétange-Longwy, Kleinbettingen-Arlon et Wasserbillig-Trèves).

En général, ce nouvel arrêt permettra une bonne connexion au Kirchberg et aux quartiers Glacis et Limpertsberg. En profiteront avant tout les clients de la ligne du Nord, pour lesquels le projet mis en attente du raccordement du Kirchberg via Luxexpo n'offre pas de solution praticable. Pour les clients en provenance des autres directions, ce projet constitue une alternative au moins aussi intéressante.

Le coût du projet à l'actuel stade du concept général est estimé à **100 000 000,- €**.

5. Gare de Bettembourg. Renouvellement et modernisation des installations de signalisation et de télécommunications.

En vue de l'intégration de la ligne Bettembourg – Dudelage-Usines – (Volmerange-les-Mines) ainsi que de la nouvelle ligne Luxembourg – Bettembourg dans la desserte du poste directeur Bettembourg et tenant compte:

- de l'augmentation du trafic ferroviaire (voyageurs et fret) ;
- de la perte du savoir-faire en maintenance pour la technologie surannée, tant auprès des CFL que des fournisseurs ;
- que les postes directeurs actuels, datant de 1978 et 1982, ont atteint leur âge limite de fonctionnement;
- de la rationalisation de la maintenance;
- de l'uniformisation et de la modernisation des installations techniques de signalisation;

il s'avère indispensable de renouveler l'intégralité des installations de signalisation et de télécommunications des gares de Bettembourg et de Dudelage-Usines.

Le projet comprend les étapes suivantes:

- remplacement des postes directeurs de Bettembourg et de Dudelage-Usines par un nouveau poste de signalisation informatisé (PSI);
- intégration de la desserte de la ligne Bettembourg – Dudelage-Usines – (Volmerange-les-Mines);
- réalisation de la signalisation de la nouvelle ligne Luxembourg – Bettembourg avec desserte à partir du nouveau PSI de Bettembourg.

Le projet se trouve actuellement au stade des études APS.

ANNEXE 3

Projet	Année de présentation	tatut du projet
Reconstruction du pont frontalier Grevenmacher	2006	La convention bilatérale entre la République fédérale d'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg fut signée le 21/10/2010, la ratification de la convention ainsi que l'approbation du dossier de soumission est en cours.
Reconstruction des tabliers des ponts OA498 et OA499 portant la N27 sur le lac du barrage à Insenborn et à Lultzhausen	2006	Le dossier d'appel de candidature a été approuvé en date du 27/08/10 Les entreprises retenues à participer à la soumission ont reçu le dossier de soumission. Suite à l'adjudication des travaux, le chantier de reconstruction de l'OA499 entre Esch-sur-Sûre et Lultzhausen a commencé début septembre 2011 pour un délai de 9 mois.
Réaménagement du boulevard Raiffeisen à la Cloche d'Or	2006	Loi votée le 16 décembre 2010. Le dossier de soumission est en préparation, le début des travaux estimé à 2012.
Réhabilitation des ouvrages d'art du barrage à Rosport	2006	La loi a été votée le 13 mai 2009. Les chantiers de réhabilitation des ouvrages d'art OA384 et OA385, ainsi que du chenal d'aménée de l'usine hydroélectrique ont commencé.
Construction d'un évacuateur de crues au barrage principal à Esch-sur-Sûre et d'un tunnel de décharge dans la localité 'Esch-sur-Sûre	2006	Etudes en cours, l'avant-projet fut présenté en août 2011 et les procédures d'autorisations sont entamées.
Réhabilitation du pont Adolphe à Luxembourg	2007	<p>Pont provisoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> 15/01/2009: présentation de l'APS à MTR 16/07/2010: autorisation "Unesco" en rapport avec zone tampon du patrimoine mondial 16/08/2010: déoût du projet de loi pour pont provisoire à la Chambre des Députés 19/08/2010: approbation de MDDI du dossier d'appel à la candidature 27/04/2011: projet de loi N°6176A (corrigendum) 24/04/2011: nouvelle demande permission "protection de la nature" (en vertu de la loi modifiée du 19/01/04) 11/05/2011: permission de cours d'eau - prolongation délai validité de l'autorisation N° EAU/AUT 09/0159 26/05/2011: demande d'une autorisation auprès de la Ville de Luxembourg de bâtir en vertu du règlement sur les bâtisses 05/07/2011: sollicitation du MDDI au Ministre délégué pour autorisation sur base art. 10 loi 29/05/2009 <p>10/01/2011: résultat appel de candidature 21/10/2010 et proposition de 7 candidats 18/01/2011: demande approbation du dossier de soumission avec devis et planning en cours: travaux sur OA710 et OA711 en cours: soumission pour surveillance travaux</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>Pont Adolphe</p> <ul style="list-style-type: none"> APS réhabilitation pont Adolphe approuvé en date du 20/08/10 24/04/2011: nouvelle demande permission "protection de la nature" (en vertu de la loi modifiée du 19/01/04) 11/05/2011: permission de cours d'eau - prolongation délai validité de l'autorisation N° EAU/AUT 09/0159 26/05/2011: demande d'une autorisation auprès de la Ville de Luxembourg de bâtir en vertu du règlement sur les bâtisses APD en voie d'élaboration Présentation du projet de loi pour fin 2011 en cours: soumission pour surveillance travaux
Mise à 2X3 voies des A3 et A6 entre la Croix de Gasperich et l'échangeur de Mamer	2007	L'étude APD de A3 est terminée. Les études APS de A6 sont en cours. Réalisation d'une étude de trafic et d'un audit de sécurité. Etude de réalisation à lancer : 1. sur le tronçon Berchem/Gasperich (1ère priorité) et 2. sur le tronçon Cessange/Gasperich (2ième priorité). Le projet Berchem/Gasperich interfère avec le projet d'une liaison ferroviaire Luxembourg/Bettembourg.
Mise à 2X2 voies de la route N1 entre l'échangeur de Irrgarten et l'aéroport de Luxembourg	2007	Etudes en cours. Etudes du projet remanié en cours, suite à l'abandon du raccordement ferroviaire.

Projet	Année de présentation	Statut du projet
Elimination des passages à niveau dans la traversée de Schiffflange	2007	APD en cours de finalisation, présentation fin 2010. Projet reporté en 2014
Nouveau Viaduc de Mersch servant de franchissement de la N7 au-dessus de l'Alzette et de la ligne ferroviaire du Nord	2007	Présentation de l'APS au MDDI le 15.04.2010
Réaménagement de l'échangeur de Dudelange-Burange sur la Collectrice du Sud	2007	APD approuvé en date du 30/03/10. Etude d'exécution et acquisitions en cours.
Contournement de Bascharage et de Dippach	2007	Les études du tracé ont été repris sur le métier. Dossier de présentation du projet dans le cadre de l'évaluation des incidences sur l'environnement en cours d'élaboration.
Elimination du passage à niveau PN20 à l'intérieur de Lorentzweiler	2007	APS approuvé, dossiers d'autorisation et acquisition des emprises en cours Projet reporté après 2014
Nouvelle transversale reliant la N7 à la N18 au nord de Clervaux	2007	APS approuvé le 10/04/09 par MDDI La procédure de remembrement est entamée en vue de l'acquisition des terrains. L'évaluation des biotopes touchés par le tracé a été présentée au Ministre délégué en vue de la définition des mesures compensatoires. Début des travaux prévu pour 2012 APS de la variante 2B du Viaduc Irbich approuvé le 18/07/11 par MDDI
Réaménagement de l'échangeur de Pontpierre (N13/A4)	2007	Un APD a été approuvé en printemps 2011. Acquisition des emprises en cours. L'élaboration du dossier d'exécution est en cours en vue d'un début des travaux en 2012-2013.
Contournement d'Ettelbruck/Feulen (N7-N15)	2007	étude de plusieurs variantes avec étude d'impact
Route de la Sarre (A13). Loi supplémentaire pour la réalisation du tronçon manquant entre les échangeurs de Hellange et de Frisange et pour l'aménagement d'une station de service	2007	Projet de loi présenté le 01/12/08 au MDDI (dépôt retardé pour cause d'expropriation) L'exécution se fera sous le régime des autorisations existantes.
Route de la Sarre (A13). Loi supplémentaire pour l'aménagement d'une station de service	2007	en attente / Site pour l'aire de service en discussion avec les responsables communaux.
Mise 2X2 voies de la B7 (contournement d'Ettelbruck) entre le viaduc de Colmar-Berg et Ettelbruck	2008	Les études ont démarré, une étude de sécurité est en cours.
Elargissement de l'assise de la N27A (ancienne B7) entre le rond-point Fridhaff et l'échangeur d'Erpeldange	2008	Les études sont en cours depuis 2009, l'APS concerté avec le syndicat ZANO, en cours de présentation, sera présenté fin 2011.
Contournement de Heinerscheid (N7/E421)	2008	Le tracé a été approuvé par MDDI sur base de l'étude des variantes et de la notice d'impact. Actuellement, un plan d'emprises sommaire est en cours d'élaboration et pourra être présenté prochainement en vue de la définition d'un corridor dans le PAG. Ce plan d'emprises est par ailleurs nécessaire pour la définition d'un éventuel projet de remembrement. Projet reporté après 2014
Contournement de Hosingen (N7/E421)	2008	Le tracé a été approuvé par MDDI sur base de l'étude des variantes et de la notice d'impact. En printemps, un plan d'emprises sommaire fut présenté à l'intention du comité d'acquisition. Projet reporté après 2014 AC Hosingen devra prévoir couloir pour emprises de 45 m large dans leur PAG.

Projet	Année de présentation	Statut du projet
Optimisation dédoublement de l'autoroute A4 entre l'échangeur Ehlerange/Lankelz et l'échangeur Foetz	2008	APS a été présenté pour approbation au MDDI en date du 14/12/09, étude en cours de l'échangeur de Lankelz pour phase intermédiaire compatible avec le projet global. Le projet d'ensemble a été repris sur le métier en vue de l'intégration d'un couloir pour bus entre Luxembourg et Esch/Alzette (A4).
Réaménagement de l'échangeur de Sanem sur la collectrice du Sud (A13)	2008	APS approuvé en date du 30/03/09, APD en cours d'élaboration
Réaménagement de l'échangeur Gadderscheier sur la Collectrice du Sud (A13)	2008	APS est terminé, sera présenté sous peu Autorisation environnementale et permission de cours d'eau en cours d'élaboration/négociation.
Voirie d'accès vers la nouvelle maison d'arrêt de Sanem	2008	APS approuvé en date du 15/06/10, projet d'exécution en cours.
Contournement de Olm-Kehlen (N6-A6-N12)	2009	Etudes APS en cours
Nouveau dépôt de carburant à l'aéroport de Luxembourg	2009	Etudes en cours / Pourparlers avec ITM en cours. Mise en service prévue pour 2017 au plus tard.
Pôle d'échanges multimodal de la gare d'Ettelbruck dans le cadre du développement de la "Nordstad"	2010	Etudes en cours Accord de principe MDDI le 09/03/2011. La réalisation du couloir pour bus de la Gare d'Ettelbruck venant d'Erpeldange/Dreieck est prévue pour 2012.

nouveau projet proposé
changement concept
procédure 97/11 en cours
procédures d'approbation achevées; projet à entamer ou en cours de réalisation

Grands projets d'infrastructure ferroviaire
ACCORDS DE PRINCIPE prononcés par la Chambre des Députés

Motion	Projet	Montant estimé	Motion du	Source	Etat d'avancement
38	Gare de Bettembourg. Renouvellement et modernisation des installations de signalisation et de télécommunications.	p.m.		Age et usure des installations en service: postes directeurs actuels datant de 1978 et 1982. Intégration ligne Bettembourg-Dudelange-Usines et nouvelle ligne Luxembourg-Bettembourg dans Poste Directeur Bettembourg.	Nouveau projet proposé en juin 2011. Études APS en cours.
37	Raccordement ferroviaire Kirchberg. Nouvel arrêt "Pont Rouge".	100 000 000 €		Raccordement du Kirchberg par l'aménagement d'un nouvel arrêt aux abords du Pont G-D Charlotte.	Nouveau projet proposé en juin 2011. Concept général en cours.
36	Création d'un point d'échange à Hollerich	25 342 000 €		Nouveau concept d'exploitation	Nouveau projet proposé en juin 2011. Concept général en cours.
					Changement concept suite crise économique. (voir motions 2 et 3)
35	Modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen. 2e phase: Renouvellement des installations de traction électrique.	36 420 000 €		Renouvellement et modernisation des installations de traction électrique datant de 1956/57.	Nouveau projet proposé en juin 2011. Études APS en cours.
					Changement planning Eurocaprail suite crise économique. (voir motion 12)
34	Point d'arrêt Differdange. Mise en conformité des quais à voyageurs, du souterrains avec escaliers et ascenseurs.	16 000 000 €		Réaménagement de l'entrée de la Ville de Differdange. Mise en conformité de l'arrêt existant.	Nouveau projet proposé en juin 2011. Études APS en cours.

<u>Motion</u>	<u>Projet</u>	<u>Montant estimé</u>	<u>Motion du</u>	<u>Source</u>	<u>Etat d'avancement</u>
33	Modernisation de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen. 1ère phase: Renouvellement des postes directeurs sur la situation actuelle.	41 500 000 €	21/10/2010	Renouvellement et modernisation des installations de signalisation datant des années 1970.	- Dossier APD transmis au MDDI en date du 08.10.2010. - Analyse par CA IF en date du 29.03.2011. - Infos suppl. transmises le 12.05.2011. Projet d'exécution en cours. Réalisation dès vote loi afférente. (voir motion 12)
32	Ligne du Nord. Renouvellement complet de différents tronçons de voie avec amélioration de la plate-forme en vue de la mise en œuvre de traverses en béton.	85 000 000 €	19/11/2009	Renouvellement du matériel de superstructure. Age et usure avancés des installations en service.	- Dossier APD transmis au MDDI en date du 08.10.2010. - Analyse par CA IF en date du 29.03.2011. - Infos suppl. transmises le 12.05.2011.
31	Suppression des passages à niveau N°13 et N°14 à Oberkorn.	p.m.	23/10/2008	Augmentation du trafic ferroviaire et des temps de fermeture. Enclavement de quartiers d'habitation.	APD en cours. Phase 1: suppr. PN14 + modernisation arrêt; réalisation 2012 Phase 2: suppression PN13.
30	Gestion centralisée nationale des installations de génie technique.	p.m.	23/10/2008	Surveillance à distance des multiples installations de génie technique. Interface avec les services d'urgence et de l'ordre public.	Concept général en cours.
29	Installation d'un système de suivi et de régulation de la circulation des trains en temps réel.	p.m.	23/10/2008	Augmentation de la fluidité du trafic ferroviaire par des mesures dispositives préventives.	Coût estimé: 8 900 000 €. Projet d'exécution en cours. Début travaux prévu pour sept. 2011.
28	Construction d'une sous-station 225kV / 2x25kV à Flebour.	11 000 000 €	23/10/2008	Stratégie globale de fiabilisation et d'augmentation de capacité électrique du réseau ferré luxembourgeois.	Concept général finalisé.
27	Réaménagement des alentours de la gare d'Ettelbruck.	p.m.	23/10/2008	Réaménagement du bâtiment voyageurs. Création d'une gare routière. Adjonction d'un deuxième souterrain pour voyageurs.	Concept d'ensemble P&Ch + CFL avalisé par acteurs politiques; Partie P&Ch pour motion octobre 2010; APD et projet de loi pour 2012.
26	Port de Mertert. Modernisation et extension des installations fixes.	p.m.	23/10/2008	Renouvellement des installations de voie. Adjonction de voies supplémentaires. Renouvellement des installations de signalisation et du poste directeur.	APS achevé.

<u>Motion</u>	<u>Projet</u>	<u>Montant estimé</u>	<u>Motion du</u>	<u>Source</u>	<u>Etat d'avancement</u>
25	Gare Belval-Usines. Modernisation et renouvellement complets des installations fixes.	p.m.	23/10/2008	Age et usure avancés des installations en service.	Concept général en cours.
24	Suppression du passage à niveau N°4a à Bettembourg.	p.m.	23/10/2008	Remplacement du passage à niveau existant par un passage supérieur routier enjambant les voies ferrées	Coût estimé: 9 000 000 € Procédure d'adjudication achevée. Réalisation dès achèvement procédures emprises.
23	Triage de Bettembourg/Dudelange. Modernisation et renouvellement complets des installations fixes.	p.m.	23/10/2008	Augmentation du trafic. Age et usure avancés des installations en service.	Remplacement du projet "Extension débranchement et réception" accordé en 2007 par ce projet. Etudes APD en cours. (voir motion 20)
22	Gare de Bettembourg. Modernisation et renouvellement des infrastructures ferroviaires. (sauf Modul B3 - modification des installations fixes en Gare de Bettembourg, entrée Nord)	p.m.	23/10/2008	Augmentation du trafic. Age et usure avancés des installations en service.	Dossier APD et projet de loi pour 2013.
21	Bettembourg-Dudelange: Un nouveau terminal intermodal et un nouveau terminal d'autoroute ferroviaire.	p.m.	24/10/2007	Estimation préliminaire.	APS achevé fin 2010, Procédure 97/11 lancée -> décision du Gouvernement en attente Etudes APD à la suite.
20	Triage Bettembourg/Dudelange. Extension des faisceaux de débranchement et de réception.	16 000 000 €	24/10/2007	Programme pluriannuel 2007-2016	Remplacement de ce projet par le projet "modernisation complète" accordé en 2008. (voir motion 23)
19	Suppression du passage à niveau N°20b à Lorentzweiler (participation Fonds du Rail).	4 888 292 €	24/10/2007	Dossier d'avant-projet établi par les P&Ch datant d'octobre 2004. Montant total: 9 089 745 €. Participation Fonds du Rail: 50% (indice 588,92)	APS clôturé; Pilotage assumé par P&Ch; Part budgétaire P&Ch en souffrance.
18	Suppression du passage à niveau N°18 à Heisdorf (participation Fonds du Rail).	5 371 703 €	24/10/2007	Dossier d'avant-projet établi par les P&Ch datant d'août 2005. Montant total: 9 313 616 €. Estimation frais CFL: 1 000 000 €. Participation Fonds du Rail: 50% (indice 608,08)	APS clôturé; Pilotage assumé par P&Ch; Procédures d'emprises en suspens.
17	Suppression des passages à niveau N° 91, 91a et 92 à Schiffflange (participation Fonds du Rail).	7 254 000 €	24/10/2007	Concept global visant la suppression des passages à niveau PN91, PN91a et PN92 à Schiffflange. Dossier de synthèse du 02.05.2007. Montant total: 16 120 000 €. Participation Fonds du Rail: 45%	APS clôturé; Pilotage assumé par P&Ch; Difficultés emprises + remembrement; Inscrit au plan pluriannuel FR 2013.

<u>Motion</u>	<u>Projet</u>	<u>Montant estimé</u>	<u>Motion du</u>	<u>Source</u>	<u>Etat d'avancement</u>
16	Aménagement d'une voie d'évitement à Michelau.		19/12/2006	Montant approuvé 11 452 681 €	Approuvé par la loi du 24.07.2000 (Projet 3) Projet en instance.
15	Ligne du Nord. Reconstruction d'un pont-rivière PK 46,930 (Ettelbruck).		19/11/2009	Montant approuvé 16 800 000 €	Projet approuvé par motion du 19.11.2009 Travaux en cours. Achèvement mi-2011.
14	Gare de Luxembourg. Reconstruction d'un passage supérieur (rue d'Alsace).		19/12/2006	Montant approuvé 19 250 000 €	Approuvé par la loi du 05.06.2009 (Projet 24) Travaux en cours. Achèvement prévu pour début 2012.
13	Gare de Differdange. Renouvellement et modernisation des installations fixes.	50 000 000 €	19/12/2006	Age et usure avancés des installations en service: - le poste de signalisation date de 1952 - les installations de voie de la ligne principale datent de 1988; les installations des voies accessoires datent de 1954 à 1961 - les installations de traction électrique datent de 1962.	- Dossier APD transmis au MDDI en date du 08.10.2010. - Analyse par CA IF en date du 29.03.2011. - Infos suppl. transmises le 12.05.2011
12	Optimisation ligne Kleinbettingen (Modernisation et renouvellement des infrastructures de la ligne et redressement des courbes dans le cadre du projet Eurocaprail).	85 000 000 €	19/12/2006	Estimation CFL indice des prix de la construction 618,55 du 01/10/2005	Changement suite crise économique: Projet scindé en 3 phases (Postes Directeurs, caténaires, génie civil + voie). Phase 1: Accord de principe prononcé en date du 22.09.2010. (voir motion 33) Phase 2: Nouveau projet proposé (voir nouveau projet 35)
11	Tunnel de raccordement en direction d'Obercorn.	75 000 000 €	19/12/2006	Strategiepapier mobilité.lu 24/01/2002 - Bauindex 554,26 vom 01/10/2001	APS finalisé; projet reporté.
10	Gare périphérique de Kirchberg (LUXEXPO).	p.m.	19/12/2006	Etude de faisabilité suite aux conclusion du groupe de travail "Extension du réseau ferré en Ville de Luxembourg"	Concours d'architecte achevé; projet reporté.
9	Extension du réseau ferré dans la Ville de Luxembourg (tram léger).	121 940 000 €	19/12/2006	Dossier "Extension du réseau ferré dans la Ville de Luxembourg" de mars 2006 - Bauindex 618,55 von Oktober 2005	GIE LUXTRAM
8	Réaménagement de la Gare de Luxembourg avec les têtes Sud et Ouest (sans les projets 3 et 6).	475 880 000 €	19/12/2006	Hauptbahnhof Luxemburg inklusive Peripheriebahnhöfe Howald und Cessingen - Technischer Abschlußbericht vom 12/09/2005 - Bauindex 608,08 vom 01/04/2005	Relancement des études en vue: - de l'abandon du projet train-tram, - de l'abandon de la nouvelle ligne L-Es, - du nouveau concept d'exploitation.

<u>Motion</u>	<u>Projet</u>	<u>Montant estimé</u>	<u>Motion du</u>	<u>Source</u>	<u>Etat d'avancement</u>
7	Installation d'un nouveau Poste Directeur pour la Gare de Luxembourg.	27 045 800 €	19/12/2006	Hauptbahnhof Luxemburg inklusive Peripheriebahnhöfe Howald und Cessingen - Technischer Abschlußbericht vom 12/09/2005 - Bauindex 608,08 vom 01/04/2005	Concept général en voie de développement. Etude de faisabilité en cours.
6	Modifications au niveau de la Gare centrale nécessaires dans le cadre des projets 4 et 5 (y compris les infrastructures ferroviaires dans la Gare de Howald.	203 300 000 €	19/12/2006	APS d'août 2006 - Bauindex 625,70 vom 01/04/2006	Relancement des études en vue: - de l'abandon du projet train-tram, - de l'abandon de la nouvelle ligne L-Es, - du nouveau concept d'exploitation.
5	Gare périphérique de Howald (espace public).		19/12/2006	montant approuvé 42 878 500 €	Aménagement phase 1: approuvé par la loi du 17.12.2010 (Projet 25) Début des travaux prévu pour 2013.
4	Nouvelle ligne ferroviaire à deux voies entre Luxembourg et Bettembourg.	383 300 000 €	19/12/2006	APS d'août 2006 - Bauindex 625,70 vom 01/04/2006	Procédure 97/11 en cours. Décision du Gouvernement en Conseil en attente.
3	Modification au niveau de la Gare centrale nécessaires dans le cadre des projets 1 et 2 (y compris les infrastructures ferroviaires dans la Gare de Cessange).	232 783 520 €	19/12/2006	Hauptbahnhof Luxemburg inklusive Peripheriebahnhöfe Howald und Cessingen - Technischer Abschlußbericht vom 12/09/2005 - Bauindex 608,08 vom 01/04/2005	Suite crise économique remplacement à court terme de ce projet par le nouveau projet "Création d'un point d'échange à Hollerich". (voir nouveau projet proposé 36)
2	Gare périphérique de Cessange (espace public).	25 000 000 €	19/12/2006	Strategiepapier mobilitéit.lu 24/01/2002 - Bauindex 554,26 vom 01/10/2001	Suite crise économique remplacement à court terme de ce projet par le nouveau projet "Création d'un point d'échange à Hollerich". (voir nouveau projet proposé 36)
1	Nouvelle ligne ferroviaire à deux voies entre Luxembourg et Esch-sur-Alzette.	481 653 200 €	19/12/2006	APS de novembre 2003 - Bauindex 579,98 vom 01/10/2003	En suspens.